



**Spectacle vivant et
pratiques
environnementales au sein
de la Région Occitanie**

Etat des lieux, analyse et réflexions

**Isabelle ASSASSI
Nadine GALY**

**UN DOCUMENT RÉALISÉ PAR TBS
EDUCATION ET IMAGÉ PAR
HOTSOFT**

Mai 2024



SOMMAIRE

I. Présentation de l'étude

- Contexte 3
- Objectifs 3
- Méthodologie 4
 - Enquête qualitative
 - Enquête quantitative
 - Limites de l'étude

II. Principaux résultats et enseignements

- Engagement éco-responsable et sensibilité à la question de l'éco-responsabilité 7
- Mesures globales - bilan carbone et audit énergétique 8
- Actions mises en œuvre et pratiques professionnelles 9
- Réflexions sur les actions menées : les enseignements de l'enquête qualitative 11

III. Conclusion : former les professionnels et agir sur l'ensemble de la filière, le rôle clé des pouvoirs publics

- Encourager la formation et l'information des professionnels du secteur 13
- Repenser l'organisation de la filière de façon systémique et collective 13
- Remettre à plat les missions et cahier des charges des opérateurs 14

Présentation de l'étude



CONTEXTE ET OBJECTIFS

Automne 2021 en France, début d'une nouvelle décennie : la crise sanitaire touche durement le spectacle vivant, entre interdictions de jouer et reprises éphémères. Elle aggrave la situation de certaines organisations et entreprises culturelles dans un contexte déjà difficile, notamment[1] en raison du défi climatique et environnemental auxquels sont désormais confrontées toutes les activités humaines.

Les activités culturelles ne font pas exception, bien au contraire : le rapport «Décarbonons la culture»[2] publié par le think tank «The Shift Project» en novembre 2021 montre en effet la vulnérabilité, voire le retard, du secteur culturel face à ces enjeux environnementaux et plaide pour sa nécessaire et rapide transformation pour ne pas hypothéquer davantage la place de la culture dans notre société.

C'est dans ce contexte troublé mais stimulant, qu'a été proposé aux 36 étudiantes et étudiants du Master «Management des Activités Culturelles et Créatives» (désormais MACC) de TBS Education (voir annexe 1) le projet pédagogique suivant : conduire une étude sur la transition écologique auprès des organisations et entreprises du spectacle vivant en Occitanie.

Ce projet, encadré par 2 professeurs de ce Master, auteures du présent rapport, a été mené avec l'accord et l'aide de la DRAC Occitanie / Toulouse, au cours de l'année universitaire 22-23.

Cette étude visait 2 objectifs :

1. Faire un **état des lieux des perceptions, comportements et pratiques** liées à la transition écologique dans ce secteur.

2. Mieux comprendre les **principaux leviers et freins** de la mise en œuvre de ces pratiques dans les établissements et organismes culturels en région Occitanie.

[1] Le défi environnemental n'est en effet pas le seul défi auquel sont confrontées les entreprises culturelles : baisse des financements publics, renchérissement des coûts de production, difficulté croissante de diffusion, vieillissement des publics dans certains secteurs du spectacle vivant etc.

[2] « Décarbonons la culture », rapport final, novembre 2021 : <https://theshiftproject.org/article/decarbonerculture-rapport-2021/>

Méthodologie

Groupe de travail :

Pour des raisons pédagogiques (charge de travail identique pour les étudiantes et étudiants, répartition des domaines artistiques pertinente et cohérente etc.), 5 groupes ont été constitués autour des domaines suivants :

Groupe 1 : Musiques savantes et danse, dont opéras, orchestres, CCR, CDC, festivals, ensembles musicaux et de danse (59 opérateurs identifiés).

Groupe 2 : Musiques actuelles (sauf festivals) dont SMAC, producteurs-tourneurs et ensembles et groupes divers (87 opérateurs identifiés)

Groupe 3 : Théâtre, arts du cirque et de la rue, dont CDN, scènes nationales et conventionnées, compagnies conventionnées, festivals théâtre/rue/cirque et humour (80 opérateurs identifiés).

Groupes 4 et 5 : festivals de musiques actuelles, 2 groupes pour étudier 200 opérateurs identifiés (100 opérateurs par groupe).

Enquête qualitative



18 entretiens semi-directifs ont été menés par les différents groupes entre octobre et novembre 2021. Des responsables (dirigeant ou dirigeante, administrateur ou administratrice pour l'essentiel) d'établissements (opéras, CDN, scènes nationales, SMAC etc.) d'ensembles musicaux, de compagnies de théâtre ou de cirque, de festivals, de structures de production, mais aussi des experts membres d'associations œuvrant pour la transition écologique et les problématiques RSO[3] dans le secteur culturel ont été interrogés (voir tableau n°1). De plus, une première version de ce rapport a été soumise à 5 des 18 personnes ayant participé aux entretiens pour recueillir leurs analyses et leurs réactions. Quelques précisions ou modifications mineures ont été alors apportées à l'analyse des résultats.

Tableau n°1 : Enquête qualitative, profil des répondants

	Type de structure	Fonction de la personne interrogée
1	Association expertise RSO / transition écologique	Coordinatrice
2	Association expertise RSO / transition écologique	Coordinateur
3	Bureau d'artistes	Chargée de promotion
4	Centre Dramatique National	Administratrice
5	Compagnie de théâtre/cirque	Directeur délégué
6	Compagnie de théâtre/cirque	Administrateur
7	Ensemble musical classique	Directrice déléguée
8	Festival Arts de la rue (~ 35000 spectateurs)	Coordinateur général
9	Festival musiques actuelles (~ 10000 festivaliers)	Directrice
10	Festival musiques actuelles (~15000)	Directeur
11	Festival musiques actuelles (~15000)	Co-directrice
12	Festival musiques actuelles (~ 6000)	Chargée de production
13	Festival musiques actuelles (~1000)	Président de l'association
14	Festival multi-disciplinaire (~1500)	Responsable RSO
15	Festival musique classique (~10000)	Chargée action culturelle
16	Théâtre lyrique / Opéra	Administratrice générale
17	Salle de concert indépendante	Responsable de la salle
18	SMAC	Directeur

Les différents guides d'entretien, validés et homogénéisés par les enseignantes, traitaient des thématiques suivantes, autour de questions ouvertes ou semi-directives pour les relances éventuelles :

Analyse des entretiens :

Ils ont fait l'objet d'une analyse thématique conduite par les professeurs, sur la base de thématiques forgées à priori dans le guide d'entretien, mais aussi a posteriori, à partir du corpus retranscrit qui a vu émerger de nouveaux thèmes.

- Présentation de la structure (organisation, projet artistique et culturel, publics, missions, activités, valeurs, chiffres clés etc.)

- Perceptions et représentations générale de la transition écologique dans le spectacle vivant, définition des termes (éco-responsabilité ? transition écologique ? etc.)

- Leviers et motivations / difficultés et freins

- Actions éco-responsables concrètement mises en œuvre dans l'entreprise ou le projet (quoi, pourquoi, comment, actions prioritaires ? Bilan et difficultés. Relances éventuelles sur actions envers artistes, public ou équipes)

Pour les structures d'expertise RSO, le guide d'entretien a été adapté avec des questions relevant davantage de l'analyse des situations sur lesquelles elles interviennent.

Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes interviewées et retranscrits en totalité.

[3] Responsabilité sociale des organisations

Enquête quantitative

Elle a été menée entre octobre et novembre 2021 auprès de 99 répondants, représentant 25% de l'échantillon total, présenté ci-dessous.

Echantillon et échantillonnage : l'échantillon comprenait l'ensemble des organisations et entreprises de spectacle vivant répertoriées en Occitanie : établissements de création-production et /ou de diffusion, compagnies de théâtre, danse et autres arts vivants (cirque, rue, etc.), ensembles musicaux divers, producteurs -tourneurs, bureaux de diffusion-promotion, festivals.

Cet échantillon peut être décrit de la façon suivante :

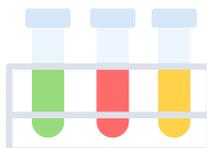


Tableau n° 2 : composition de l'échantillon

Groupes	Nombre d'organisations répertoriées et qualifiées	Nombre d'organisations ayant répondu	% d'organisations ayant répondu
1-Musique savante et danse	59	15	25%
2-Musique actuelle	68	19	28%
3-Théâtre et spectacle vivant	81	24	30%
4/5-Festival de musique actuelle	182	41	23%
Total général	390	99	25%

Au total, un quart des structures identifiées ont répondu et l'incertitude maximale des résultats est estimée à +/-8,5% : par exemple si l'on observe que 87% des organisations se disent engagées sur la voie de la transition écologique, nous pouvons être confiants (à 95%) que la proportion réelle de structures engagées est entre 78,4% (87%-8,5%) et 95,5% (87%+8,5%).

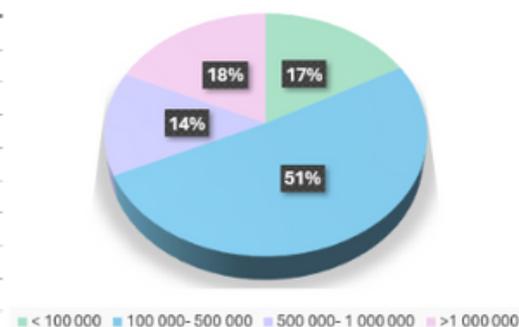
Le profil des organisations et des répondants est précisé dans le tableau n°3 ci-dessous.

Tableau n° 3 : Enquête quantitative, profil des organisations et des répondants

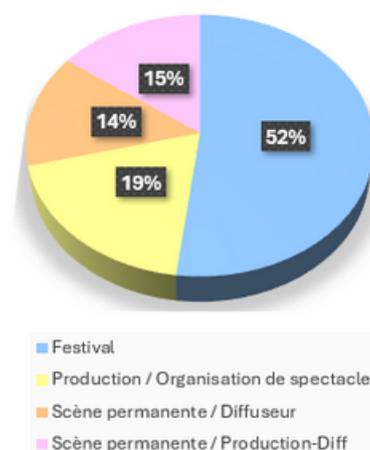
Critères		Nombre de répondants	% de répondants
Nombre de salariés	1- < 5	49	49,5%
	2- de 5 à 20	32	32,3%
	3- 20 et plus	18	18,2%
Budget	1- < 100 000	16	17,0%
	2-100 000 - 500 000	48	51,1%
	3-500 000 - 1 000 000	13	13,8%
	4->1 000 000	17	18,1%
Date de création	1-Avant 1900	9	15,8%
	2- 1900 - 2000	14	24,6%
	3-Après 2000	34	59,6%
Type de structure	1-Festival	51	51,5%
	2-Production/Organisation de spectacles	19	19%
	3-Scène permanente / Diffuseur	14	14%
	4-Scène permanente / Production-diff	15	15,2%
Fonction des répondants	1-Administration et assimilés	33	33%
	2-Direction (présidence & direction)	41	41%
	3-Chargé.e de production	18	18%
	4-Autres (comm., coordination de projets)	7	7%

Répartition de l'échantillon en fonction :

Du budget :



Du type de structure :



Nota : Le total des répondants par question n'est pas toujours égal à 99 compte tenu des réponses manquantes (non -réponses à certaines questions posées).

Administration des questionnaires et analyse :



Les questionnaires ont été soit auto-administrés via un formulaire « Google form », soit administrés par téléphone entre novembre et décembre 2021.

Les données récoltées ont été analysés à l'aide de tris à plats, de tris croisés et de tests statistiques.

Elaboration des questionnaires : Les questionnaires ont fait l'objet d'une homogénéisation avant l'enquête terrain et ont été organisés autour de 3 grandes thématiques.

1



SENSIBILISATION

(des personnels, de la gouvernance etc.) éco-responsable au sein de l'organisation

2



ENGAGEMENT ÉCO-RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

3

ACTIONS ÉCO-RESPONSABLES MENÉES PAR L'ORGANISATION :

- Energie
- Mobilités
- Restauration (alimentation, boissons)
- Gestion des matériaux (décors) et des déchets
- Gestion de l'eau et autres ressources
- Mesures, bilan



Pour chacune de ces thématiques, des questions, souvent à choix multiples, avec liste déroulante, ont été posées. Dans le cas de réponses « négatives », une question sur les freins (liste déroulante) a été systématiquement posée.

Limites de l'étude



Problème d'échantillonnage et de fichiers

La difficulté majeure de cette étude a résidé dans la (re)constitution, la mise à jour et la qualification des fichiers initialement retenus pour adresser cette enquête. Les fichiers récupérés auprès de sources diverses (site DRAC, Data Région, organismes professionnels comme Octopus, Prodiss, France Festivals etc.) étaient en effet de nature très disparate avec une organisation des rubriques souvent très différentes et des données parfois incomplètes ou obsolètes. Sur certains fichiers manquaient des informations essentielles pour conduire l'enquête, en particulier le nom et les coordonnées complètes d'un responsable de la structure).

Au total, sur 427 structures identifiées à l'origine sur les différents fichiers collectés, 390 ont été qualifiées dans le fichier d'enquête puis interrogées et 99 ont finalement répondu.

Une enquête à visée pédagogique

Cette enquête a été réalisée dans un cadre pédagogique avec des étudiants et étudiantes en cours de professionnalisation, susceptibles de commettre quelques maladresses ou erreurs d'appréciation.

Questionnaire Eco-Responsabilité

Exemple de questions :

Questions générales sur l'éco-responsabilité :

Q1-Votre structure est-elle engagée sur les questions de développement durable et d'éco-responsabilité ?

Oui, tout à fait/ Oui, plutôt/ Non, plutôt pas/ Non, pas du tout

Q2-Existe-t-il dans votre structure une personne dédiée aux questions d'éco-responsabilité ?

Oui, à plein temps/ Oui, à temps partiel/ Non, aucune

Sensibilisation à l'éco-responsabilité :

Q8-Si vous avez un cahier des charges, y avez-vous inscrit la question d'éco responsabilité ?

Oui/ Non

Q8a-Si non, pourquoi ?

Pratique de l'éco-responsabilité - Gestion de l'énergie:

Q10-Avez-vous déjà réalisé un audit énergétique au sein de votre structure ?

Oui/ Non

Principaux résultats et enseignements

Engagement éco-responsable et sensibilité à la question de l'éco responsabilité



87%

des personnes interrogées estiment que leur entreprise est **engagée sur** les questions de **d'éco-responsabilité**.

30%

seulement des entreprises sondées disposent **d'une personne dédiée** à ces questions, qu'elle soit à temps partiel ou complet.

80%

d'entre elles affirment que la **question environnementale** est **intégrée dans la pratique quotidienne** des activités. Ces chiffres restent stables quel que soit le type de structure, la taille, le budget ou l'ancienneté.

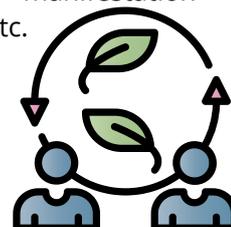
10%

à peine des entreprises et organisations sondées disposent d'un **« dispositif » lié à la transition écologique** comme « Drastic on plastic », « norme ISO 20121 », « manifestation verte » etc.

MAIS

L'enquête qualitative permet d'affiner l'analyse :

Une éco-conscience unanimement partagée



L'urgence à agir sur les questions environnementales n'est plus un sujet pour l'ensemble des responsables interrogés. **L'éco-conscience est réelle et unanimement partagée :**

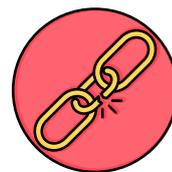
- D'abord et surtout parce que **cela s'impose dans l'agenda** : il s'agit aujourd'hui d'un **sujet sociétal incontournable**, désormais abordé dans toutes les instances professionnelles (syndicats, collectifs et réseaux divers) et par les collectivités publiques.
- Ensuite parce que, à titre personnel, des membres de l'équipe de direction peuvent déjà être fortement sensibilisés à ces questions et souhaitent accélérer la transition écologique dans leur organisation.

Un écart réel entre éco-conscience et pratiques professionnelles, avec de nombreuses interrogations

L'ensemble des responsables interrogés reconnaissent volontiers qu'il y a **un réel écart** entre cette éco-conscience, cette nécessité à agir, et la mise en œuvre concrète de pratiques éco-responsables : **« il y a un vrai retard à l'allumage »**, « la prise de conscience est très récente et il faudra du temps pour réellement prendre en compte cet enjeu dans nos pratiques quotidiennes » sont des verbatims emblématiques sur ce sujet.



Le chemin à parcourir pour parvenir à des pratiques vraiment éco-responsables paraît en effet long, y compris pour les plus grosses structures sondées, et les interrogations des responsables, qui sont autant de freins à agir, restent nombreuses. Les plus fréquemment évoquées sont les suivantes :



Que faire pour que ce soit plus efficace ? Une contrainte de plus ?

Par où commencer, que faire pour que ce soit vraiment efficace, comment et dans quel ordre ? Même si des actions environnementales sont entreprises (voir détail dans le point 3) dans toutes les organisations sondées, il y a un sentiment très partagé par l'ensemble des personnes interrogées **d'être démunies face à ces questions, de ne pas avoir une feuille de route précise**, avec des actions à mener en priorité pour **gagner en efficacité**.

La transition écologique des activités peut également être perçue par certaines personnes interrogées (certes minoritaires)[7] **comme une contrainte supplémentaire**, qui vient finalement alourdir les coûts, sans retour direct sur investissement. Cela a été particulièrement souligné dans le cas de petites structures qui mènent déjà d'autres actions coûteuses en matière de prévention de comportements à risques (drogues, alcool, violences sexistes et sexuelles). On notera ici que ce résultat (qualitatif) diffère de celui (quantitatif) présenté dans l'enquête PRODISS[8] (question n° 2) où seulement 3% des entreprises sondées considèrent l'adaptation aux enjeux écologiques comme une contrainte.

Mesures globales - bilan carbone et audit énergétique

SEULES

2/99

organisations indiquent avoir effectué un bilan carbone.

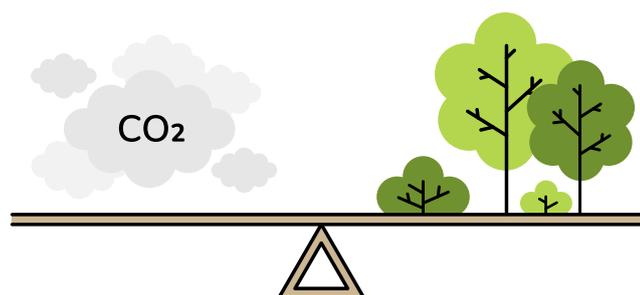
ET SEULEMENT

10%

des organisations sondées ont réalisé un audit énergétique.

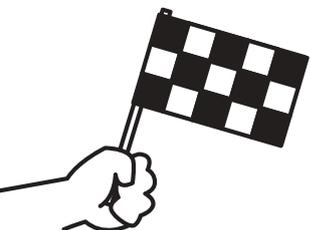
Le budget, la taille, l'ancienneté ou le type de structure n'ont aucun impact sur ces résultats.

Les entretiens réalisés avec les différentes responsables interrogés montrent que **les principaux freins** à la mise en œuvre systématique d'un bilan énergétique et carbone sont **le manque d'accompagnement, de méthodologie (quoi faire, quels chiffres relever, comment ?)** et d'outils de mesure **adaptés** à l'organisation. Ces freins sont mis en exergue prioritairement à la question, pourtant incontournable, des moyens humains et financiers liés à la transition écologique au sein de ces organisations.



[7] Sur les 18 personnes interrogées, 5 ont spontanément évoqué ce point.

[8] Rapport du PRODISS : « Défi durable, pour un live écoresponsable », janvier 2023.



Actions mises en œuvre et pratiques professionnelles

Des actions menées de façon parcellaire sans réelle feuille de route

L'enquête qualitative a permis de révéler que l'ensemble des personnes interrogées indiquent **avoir mis en œuvre des actions** et ont une idée globale des domaines dans lesquels il faudrait agir, mais pointent souvent **le manque de cohérence d'ensemble, l'absence de feuille de route précise** avec des points de passage obligés, **les actions menées sans réel fil conducteur** : « *une addition, un empilement d'actions, sans réelle réflexion de fond, est-ce que cela fait vraiment avancer les choses ?* »

Il ressort en effet des entretiens que **bon nombre d'actions sont menées de façon parcellaire**, souvent sans ordre de priorité, et dépendent plus du bon vouloir de certains membres de l'organisation, en fonction de leurs compétences ou leur sensibilité, que d'un plan concerté et réfléchi.

« Le tiers », une notion essentielle pour appréhender les difficultés rencontrées par les professionnels

Les responsables interrogés ont très fréquemment (plus des 2/3 d'entre elles) renvoyé à la figure « du tiers » sur lequel « **on n'a pas ou peu de prises, pas d'influence, pour s'assurer qu'il agit vraiment de façon éco-responsable** » : ce tiers concerne aussi bien l'amont (artistes, équipes techniques, prestataires et fournisseurs divers) que l'aval (lieux de diffusion, public). Il s'agit là, en quelque sorte d'un aveu d'impuissance et d'une forme de déresponsabilisation, face à ces tiers avec lesquels les opérateurs de spectacle vivant travaillent au quotidien, mais dont ils indiquent ne pas pouvoir maîtriser les pratiques ou comportements en matière environnementale. L'interdépendance des différents périmètres d'action est donc un point d'achoppement majeur et il y a là **un vrai sujet de politique publique sur l'organisation des filières du spectacle vivant**.

Les actions menées sur le terrain : résultats de l'enquête quantitative

Mobilités

Sensibilisation des publics



ACTION

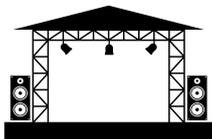
Ces actions se traduisent :

- En premier lieu par des **informations sur le site internet ou les réseaux sociaux**.
- Dans une moindre mesure par **l'organisation de co-voiturage** et par des informations sur les **transports en commun** et la mise en place de **navettes**.

50%

des organisations sondées **mènent des actions de sensibilisation** des publics pour réduire l'impact environnemental de leurs déplacements : ce sont plus particulièrement les festivals et les établissements proposant une diffusion à l'année et les structures avec des budgets de plus de 500 K€.

Equipe artistique et technique



12/19

structures qui organisent des tournées mènent des actions pour réduire l'impact carbone des tournées ou des spectacles en diffusion.

SEULEMENT

2/19

ont mesuré l'impact carbone des tournées ou des spectacles en diffusion.

5/19

responsables ont en outre souligné le surcoût important que représentait désormais le train (TGV en particulier) par rapport à l'avion...une transition considérée comme coûteuse donc.



Réduction de la consommation énergétique

50%

des structures enquêtées ont mis en œuvre **des actions pour réduire la consommation énergétique**. Ce chiffre reste stable que soit le budget, la taille, l'ancienneté ou le type de structure.

50%

des autres structures **n'ayant mis en place aucune action** l'expliquent essentiellement par :

Ces actions concernent principalement :

- La mise en place de **systèmes d'énergie plus économes** (2/3 des structures concernées)
- La contractualisation avec des **fournisseurs d'énergie dits "verts"** (20 %)
- Des **travaux d'isolation** de leur établissement (20 %)

Pas d'actions, pourquoi :

- **Le manque de moyens financiers** (21 citations soit 40% des structures ayant dit n'avoir mis en place aucune action)
- **Le manque de temps** (16 citations, soit 30% des structures ayant dit n'avoir mis en place aucune action)

Restauration du public



87%

des organisations [9] concernées (en particulier les festivals à hauteur de 94% et les établissements proposant une diffusion à l'année à hauteur de 71 %) indiquent mener **une politique visant à réduire l'impact environnemental** lié à la restauration du public.

Les mesures prises en priorité sont :

- La proposition de menus **végétariens**
- La sélection des **fournisseurs locaux** pour les boissons et la restauration : rayon de 50 à 100km, **alimentation bio** et/ou éco-sourcée.
- La gestion des déchets (vaisselle recyclable, gestion de compost), **la suppression des bouteilles plastiques**.

Relations avec les fournisseurs et les prestataires

49%

des organisations ont inscrit la **question éco-responsable dans le cahier des charges** fournis aux partenaires et prestataires de service.



Utilisation et recyclage des matériaux (décors)^[10]

75%

utilisent des matériaux recyclés

80%

démantèlent les décors pour les utiliser dans d'autres productions, plus

particulièrement les structures à plus petit budget (moins de 50000 euros).



[9] 67 entreprises sont concernées par cette question (sur les 99 ayant répondu)

[10] Ne concernent que 57 % des entreprises sondées, soit 56 entreprises sur les 99 sondées.

Réflexions sur les actions menées : les enseignements de l'enquête qualitative

Les entretiens menés auprès des 18 répondants ont permis de compléter utilement l'analyse des pratiques professionnelles.

Des actions de nature différente

Une différence nette est faite entre **les actions menées au bureau, au siège**, par les équipes permanentes, sur lesquelles il semble plus facile d'agir, et celles qu'il **faut mener sur les activités artistiques proprement dites** (production et exploitation) qui sont plus compliquées à mettre en œuvre et s'inscrivent dans un temps plus long.

Les responsables de scènes permanentes qui gèrent un lieu à l'année soulignent les **difficultés supplémentaires liées au(x) bâtiment(s)** qu'il faudrait parfois rénover entièrement.

Tri des déchets, mobilités, restauration : « le tiers » en question

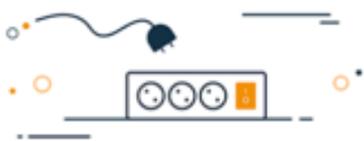


L'ensemble des personnes responsables de festivals, et plus marginalement de lieux de diffusion permanente, ont systématiquement cité, au titre des actions prioritaires mises en place, **le tri des déchets**, tout en reconnaissant la **difficulté d'impliquer le public** dans cette action et **« le manque de travail en amont pour éviter ces déchets »**. On peut relever, au sein de l'ensemble des répondants concernés, **une forte adhésion à des dispositifs d'accompagnement comme « Drastic on plastic »** [11], cité spontanément à plusieurs reprises. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées indiquent en outre que certaines actions menées au sein du bureau (comme la suppression des capsules de café, des packs d'eau, ou bien la mise en place d'un tri des déchets) **« sont dérisoires face aux enjeux »**.

La question des mobilités des équipes artistiques et/ou du public est fréquemment citée comme action prioritaire à mener : les personnes interrogées ont bien conscience du fort impact carbone lié à ces déplacements. Mais elles invoquent alors souvent **la «figure du tiers»**, déjà présentée dans ce document en introduction du point 3, tiers **sur lequel elles ne peuvent agir qu'indirectement** (via la sensibilisation).

Pour les structures concernées, la restauration des équipes et du public est également souvent citée au titre des actions à mettre en œuvre impérativement avec **un fil conducteur désormais clair : du local, du bio, des produits de saison**. La question de **l'élimination des menus carnés** et/ou à base de chair animale (produits de la mer compris donc) a été évoquée à plusieurs reprises mais la figure du tiers a de nouveau été convoquée pour expliquer parfois la «non-action» : les professionnels interrogent en effet le degré d'acceptabilité de ce type de menus pour les artistes et le public ?

La fourniture d'énergie : plus difficile, plus problématique



Si la sobriété énergétique est aujourd'hui pratiquée dès lors qu'il s'agit d'actions menées au bureau (comme par exemple la réduction de la consommation énergétique), celle concernant les productions proprement dite a rarement été évoquée sinon pour souligner parfois et à nouveau **leur impuissance face à des actions qui devraient être menées par des tiers en amont ou en aval** de leur activité.

Seuls les responsables de festivals ont abordé la question **sous l'angle de la faisabilité** pour expliquer notamment la grande difficulté à **se fournir auprès de fournisseurs verts** (comme Enercoop par exemple) lorsque l'événement est en plein air et non relié au réseau électrique (problème de faisabilité lié, par exemple, à la longueur des câbles). D'autres évoquent le coût et **le manque de maturité des systèmes alternatifs** comme les pompes solaires ou les générateurs à hydrogène vert (encore au stade expérimental).

[11] "Drastic on plastic" est une démarche nationale d'accompagnement des festivals à la réduction de l'usage des plastiques à usage unique portée par le collectif R2D2 et faisant l'objet de la signature d'une charte.

Des actions envisagées en complément d'autres actions RSO



Pour les responsables de festivals ou d'établissements de diffusion, les actions relatives à la transition écologique sont souvent envisagées **en complément d'autres actions RSO**, comme la lutte contre les VSS ou les addictions, comme l'accueil de personnes en situation de handicap ou des personnes peu familières des lieux culturels. C'est dans ce groupe de répondants que la transition écologique vue comme une « **contrainte et un coût supplémentaires** » a été évoquée plusieurs fois.

Le manque de ressources, une limite sans surprise mais réelle

Parmi les freins évoqués, **le manque de ressources** est, logiquement, quasi systématiquement cité :



il s'agit d'abord **du manque de moyens humains**, qui se traduit très concrètement par le manque, au sein des équipes, d'une ou plusieurs personnes réellement qualifiées et formées sur ces questions. **La possibilité de former une personne qui pourrait être dédiée à ces actions** est maintes fois citée mais bute sur le manque de temps et de moyens financiers. Dédier une personne, même à temps partiel, aux questions de transition environnementale, représente en effet un coût non négligeable selon l'ensemble des personnes interrogées.



Il faut cependant noter que si **le manque de moyens financiers** est très souvent cité spontanément comme un frein à la transition (plus des 2/3 des personnes interrogées), ce dernier est rarement évoqué en premier : il est surtout analysé comme une conséquence logique des actions à mettre en place et non comme un frein ex ante. Une des personnes interrogées résume bien le sentiment général et insiste sur le fait « **qu'avant de parler des moyens à mettre en œuvre sur le plan RH et financier, il faut d'abord avoir une vision claire de ce qu'il faut faire, dans quel ordre et avec quelle feuille de route** ».

Une demande forte d'accompagnement

Le besoin d'être accompagné pour précisément « *construire une feuille de route adaptée aux problématiques spécifiques à l'organisation* » ressort très nettement des entretiens. Cette demande est très forte, quasi systématiquement citée, et renvoie à 3 points clés :

1

Un besoin d'information et de données chiffrées, pour pouvoir situer son organisation par rapport aux chiffres du secteur, pour avoir des points de repère et de compréhension des enjeux.

2

Un besoin de formation sur-mesure, pour comprendre et connaître les actions efficaces à mener en priorité, dans un ordre pertinent. Les personnes interrogées souhaitent que ces formations soient « *concrètes, appuyées sur des données de terrain et adaptées à la problématique des organisations présentes dans la formation* ». **Les formations « génériques, passe-partout » sont donc rejetées.**

3

Le besoin de s'appuyer sur un référent local, un référent de proximité, qui soit ancré sur le terrain et qui connaisse les situations et les spécificités des différents métiers de la filière et les contextes locaux.



Conclusion : former les professionnels et agir sur l'ensemble de la filière, le rôle clé des pouvoirs publics

Les résultats de l'enquête permettent ainsi de dessiner 2 points majeurs d'actions pour les pouvoirs publics, Etat et collectivités territoriales.

Encourager la formation et l'information des professionnels du secteur



L'accompagnement des opérateurs de spectacle vivant pour s'informer, se former et construire une feuille de route en matière de transition environnementale peut et doit **s'appuyer sur des structures déjà bien identifiées** par les professionnels du secteur : des organisations comme Elémen'terre, membre du réseau R2D2 [12] ou Arviva, sont unanimement jugées positivement par les personnes interrogées et considérées comme des relais d'expertise indispensables et fiables. Ce sont elles qui pourraient jouer, au niveau local, le rôle de référent. A ce titre, l'initiative portée par Elémen'terre avec son «guide-référentiel» est remarquable[13] et constitue une voie à suivre. Les pouvoirs publics en Occitanie (et ailleurs...) auraient donc tout intérêt à identifier, cartographier[14], soutenir et renvoyer (par exemple à travers un document formalisé) vers ces structures associatives très utiles à la cause environnementale dans le secteur culturel.

Repenser l'organisation de la filière de façon systémique et collective

Comme cela a déjà été mentionné, les responsables interrogés sur leur vision et leurs pratiques en matière de transition écologique ont quasiment toutes et tous évoqué **2 difficultés majeures** :

1

L'interdépendance avec les tiers, en amont ou en aval de la filière, et sur lesquels l'organisation sondée n'a pas ou peu de maîtrise, pas plus sur les comportements que sur les pratiques.

2

Le sentiment de conduire des actions parcellaires, à l'efficacité incertaine, **sans feuille de route ni fil conducteur** et sans ordre prioritaire.



Les pouvoirs publics, Etat comme collectivités territoriales, ont donc un rôle majeur à jouer pour (re)penser et impulser une politique de transition écologique du spectacle vivant qui soit systémique et tienne compte de l'interdépendance des périmètres d'action de chaque partie prenante, d'un bout à l'autre de la chaîne, depuis la conception d'un spectacle jusqu'à sa diffusion auprès du public. Pour gagner en efficacité (une demande récurrente des personnes interrogées), il faut donc **travailler sur les points d'articulation et d'interaction** entre les différents acteurs clés de la filière, artistes, producteurs, diffuseurs, prestataires, salles etc.



Cette nécessité d'une (ré)organisation concertée et systémique de la filière spectacle vivant en matière de transition environnementale, **en lieu et place d'injonctions données aux professionnels du secteur**, sans vision d'ensemble ni cohérence, a déjà été soulignée dans le rapport du Shift Project « Décarbonons la culture ».

[12] R2D2 : réseaux régionaux d'accompagnement des manifestations responsables

[13] Les résultats de l'enquête (voir partie 3) permettent ainsi de dessiner 2 points majeurs d'actions pour les pouvoirs publics, Etat et collectivités territoriales.. Ce guide est « remarquable » en ce sens qu'il permet de structurer de façon personnalisée la démarche de transition environnementale d'une structure culturelle et de progresser pas à pas avec quatre niveaux d'engagements.

[14] Cartographier pour mieux identifier qui fait quoi, auprès de qui et où, et de repérer ainsi les éventuels doublons ou manques.

Remettre à plat les missions et cahiers des charges des opérateurs

Dans le cadre de la réorganisation de la filière, les collectivités publiques, et en tout premier lieu le ministère de la Culture, doivent également remettre à plat les missions et cahiers des charges des différents institutions et établissements labellisés afin de **mettre en cohérence les exigences et contraintes liées à la transition environnementale avec les missions** confiées aux opérateurs culturels en matière de nombre de créations, diffusions, d'obligations de tournées en région ou au national etc. En effet il peut y avoir des contradictions entre certaines missions dévolues aux opérateurs culturels et la nécessité d'aller vers des pratiques plus sobres et responsables sur le plan environnemental. A ce titre, il est intéressant de noter qu'une large majorité de répondants considère que « *se contenter de conditionner certaines aides à la mise en œuvre de telle ou telle action menée en faveur de la transition écologique ou au respect de telle ou telle norme, sans aller plus loin dans une réflexion globale et systémique, serait la plus mauvaise des solutions...* ».



ANNEXES

Annexe 1 : liste des étudiantes et étudiants MSc MACC, promotion 21-22

Louis	AGUETTAZ
Tarek	AWAD
Eve	BESSY
Hippolyte	BIARD
Mazarine	BOULENGER-LEGUILLON
Léo	BOURSON
Morgane	BRELEST
Grégoire	BUTY
Lison	DESGRÉES DU LOÛ
Victoria	DIMAS
Gustave	FAGES
Kate	FOSTER
Marine	GACOGNE
Léa	GARCIA ORTIZ
Flore	GERBIER
Emeric	GIGOT
Alexiane	GOUNDIAM
Lena	GUILLOUX
Laura	JARKA
Thibaud	JURCZYNSKI
Marc	LE MER
Alice	LEFEBVRE
Salomé	LOZANO
Xiaoying	LU
Hélène	MALLET
Florian	MASSON
Chloé	MAUREL
Romain	PETIT
Sarah	PÉZERON
Claire	PIERRET
Marion	SBRISSA
Rémi	SICOT
Louison	TROUTTET
Hector	VAGINET

Annexe 2 : liste des abréviations et acronymes utilisés dans ce rapport

CCR : Centre Chorégraphique Régional

CDC : Centre de Développement Chorégraphique

CDN : Centre Dramatique National

DRAC : Direction Régionale des Affaires culturelles

MACC : Master Management des activités culturelles et créatives (de TBS)

RSO : Responsabilité sociétale des organisations

R2D2 : réseaux régionaux d'accompagnement des manifestations responsables

SMAC : Scène de musiques actuelles